

COMMENT EFFECTUER LES LECTURES DE CARTES AVEC CARECONNECT MOBI33 ?

1 RÉGLEMENTATION

La règle principale est : la lecture de la **puce de la carte d'identité** doit être effectuée à chaque visite.

Si la carte d'identité n'est pas disponible ou n'existe pas, alors des exceptions sont prévues.

Art. 32/4. Sauf disposition contraire, chaque contact avec le bénéficiaire donne lieu à la lecture électronique du document d'identité. En cas d'utilisation d'un document d'identité qui comporte une puce, le dispensateur doit lire celle-ci.

- Règle des 90% / 10%

- Dans 90 % des cas au moins, la **lecture électronique** d'un de ces documents doit être effectuée à chaque visite :
 - Carte d'identité électronique belge valide (eID), carte d'étranger électronique valide ou document de séjour électronique valide.
 - Attestation valide de perte ou de vol d'un de ces 3 types de documents.
 - Carte ISI+ valide.
 - Attestation d'assuré social valide délivrée par une mutualité.
 - **Important :**
Utilisez toujours le document disponible situé le plus haut dans cette liste.
- Dans 10 % des cas maximum :
 - Lecture du code-barres indiquée sur la vignette de la mutualité.
 - Introduction manuellement du numéro d'identification de la sécurité sociale (NISS).
 - **Attention :**
 - Vous devez justifier l'utilisation d'une vignette et/ou de l'encodage manuel.
 - Dans le Mobi33, vous pourrez sélectionner la raison dans une liste imposée par l'INAMI.

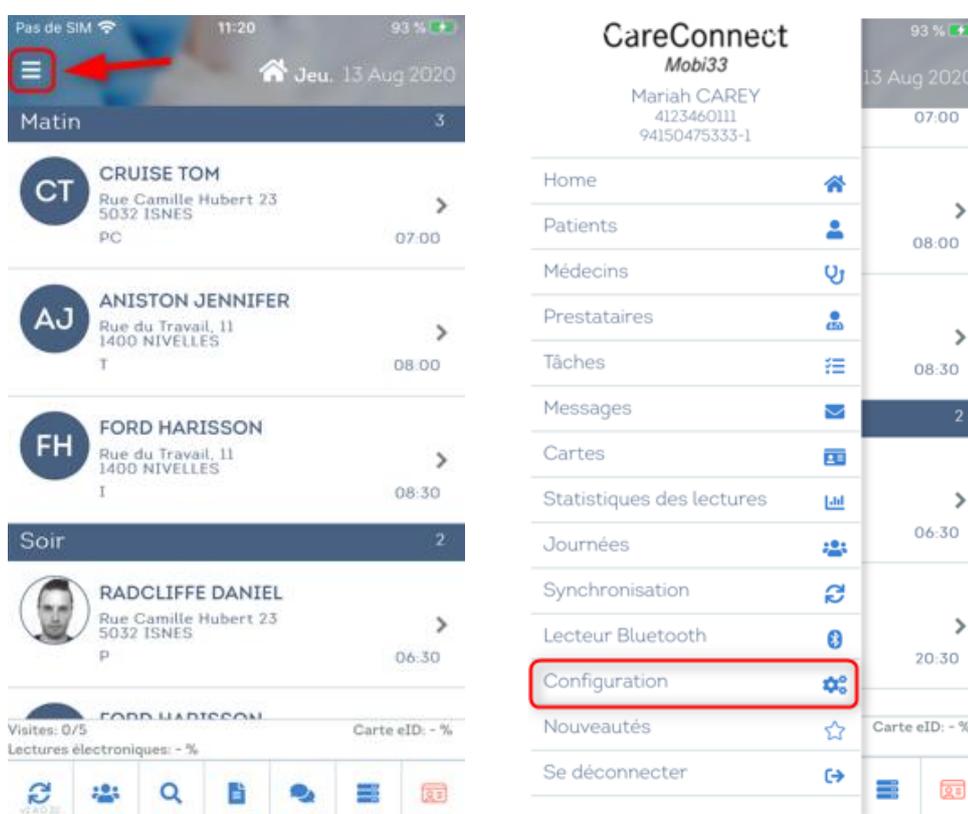
- **Pas de lecture de carte ?**
Lorsqu'il n'y a pas de lecture d'un des documents d'identité, vous ne pouvez pas appliquer le tiers payant.

- **Plus d'informations sur le site de l'INAMI**
<http://www.riziv.fgov.be/fr/professionnels/sante/infirmiers/Pages/lecture-e-lid.aspx>

2 COMMENT ACTIVER LA LECTURE DE CARTE D'IDENTITÉ SUR MON MOBI33 ?

À partir du 1er octobre 2017, chaque prestataire devra lire la carte d'identité du patient lors de chaque visite. Vous pouvez dès maintenant commencer à faire ces lectures pour vous habituer à cette nouvelle réglementation mais également pour habituer vos patients à ce changement.

- **Procédure d'activation**
 - Ouvrez votre Mobi33 et identifiez-vous.
 - Dans le **Menu latéral**, appuyer sur **Configuration**



- Dans l'option « **Activer Lecture eID** », veuillez sélectionner : **Y** (pour YES)



3 COMMENT LIRE UNE CARTE D'IDENTITÉ EID ?

- Aller dans le menu Journée de votre Mobi33.
- Allumer votre lecteur eID Bluetooth.
- Attention le lecteur doit au préalable avoir été jumelé avec votre appareil mobile.

 Cf Procédure MB31 - Comment connecter mon lecteur Bluetooth ?

- Le Mobi33 est capable de se reconnecter automatiquement à votre appareil (en 3-4 secondes).
- Lorsque la connexion est établie, l'icône carte en bas à droite apparait en vert.



- Lorsque l'icône est en vert, insérer la carte dans le lecteur eID.
 - Automatiquement le Mobi33 détecte l'insertion de la carte et charge les données du patient.
 - Si c'est la première fois que la carte du patient est lue, alors la photo d'identité de ce patient est également transférée.
- Appuyer sur Enregistrer pour sauvegarder cette lecture
 - Si le patient ne se trouve dans votre agenda du jour, le Mobi33 enregistrera votre lecture et affichera le message suivant : « *Votre lecture a bien été enregistrée mais vous n'avez pas encore de soins planifiés pour ce patient dans votre agenda* ».
 - Si le patient se trouve dans votre agenda, le Mobi33 affichera les différents passages prévus pour ce patient.
 - Sélectionner la visite pour associer la lecture à cette visite.
 - Si le passage chez votre patient correspond à une autre visite que celle(s) prévue(s) dans votre agenda, veuillez appuyer sur « **Autre visite** ».

4 COMMENT LIRE UNE AUTRE CARTE ?

4.1 Rappel

La réglementation impose que si le patient dispose d'une carte à puce, cette puce doit être lue à chaque visite.

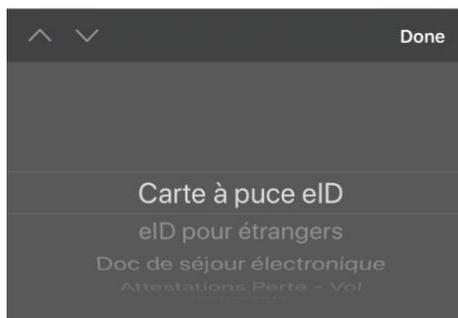
Si le patient n'a pas sa carte d'identité à puce, vous pouvez lire un autre document valide (en fonction des priorités de lecture).

4.2 Procédure pour lire une carte

- Aller le menu **Journée** de votre Mobi33.
- Appuyer sur l'icône carte en bas à droite.



- Dans type de lecture, veuillez sélectionner le type de document que le patient possède.
Remarque : l'ordre de priorité des lectures est respecté dans la liste déroulante.



- En fonction du type de lecture sélectionné, le menu du bas change.
Remarque : l'ordre de priorité du mode de lecture est respecté (de gauche à droite).



- Voici les types de lectures disponibles :

	Lecture d'une carte à puce via le lecteur Bluetooth.
	Scan du QR-Code de la carte ISI+ via l'appareil photo de votre appareil mobile.
	Scan du lecteur code-barre via l'appareil photo de votre appareil mobile.
	Encodage manuel.